



**Conférence des Directeurs généraux des Douanes de la Région Afrique occidentale et centrale (AOC) de l'Organisation mondiale des douanes (OMD); Dakar, Sénégal, 24-28 avril 2017.**

**Sociétés d'inspection – présentation de la situation et des évolutions par le Secrétariat de l'OMD**

Depuis de nombreuses années, l'OMD appuie ses Membres dans leurs initiatives visant la réappropriation par la Douane des missions externalisées par leur Gouvernement à des sociétés d'inspection du secteur privé.

L'appui fourni par l'OMD en la matière se base principalement sur la '*Déclaration de Niamey*' développée et adoptée initialement par les douanes AOC en 2013 et intégrée par la suite dans le 'Dossier Recettes' de l'OMD. Le Dossier Recettes a été élaboré par l'OMD en vue de répondre aux préoccupations exprimées par les Membres face à la baisse des recettes dans le contexte de la crise financière mondiale et de la diminution générale des taux de droits.

La Conférence des Directeurs généraux des Douanes AOC a adopté les recommandations suivantes en matière de sociétés d'inspection :

2014, Cameroun

- Au Secrétariat de l'OMD et aux administrations Membres de s'approprier la Déclaration de Niamey sur l'intervention des sociétés d'inspection ;
- Au Secrétariat de l'OMD de poursuivre les discussions avec les partenaires techniques et financiers d'une part, et les sociétés d'inspection d'autre part ;

2015, Abuja

- Aux administrations douanières de renseigner et de renvoyer à l'OMD le récent questionnaire relatif à la Déclaration de Niamey et à l'intervention des sociétés d'inspection, en vue d'une compilation/évaluation par le secrétariat de l'OMD.
- A la Vice-Présidence d'informer le Secrétariat de l'OMD, sur les évolutions et les meilleures pratiques, afin de proposer de nouvelles activités en la matière ;

- A la Vice-Présidence d'encourager les administrations à mettre fin aux contrats de sociétés d'inspection, avant embarquement et à destination, en s'inspirant notamment des expériences et des bonnes pratiques d'autres administrations douanières qui ont connu des avancées en la matière.

### **Progrès réalisés depuis 2013 :**

En 2013, l'OMD a développé un questionnaire pour documenter la situation par rapport aux contrats conclus entre les Gouvernements des pays AOC et les sociétés d'inspection. En 2016, une mise à jour a été développée. Les résultats de ces travaux ont été présentés au fur et à mesure à la Conférence des Directeurs généraux des Douanes AOC en 2014, 2015 et 2016. Une nouvelle mise à jour serait produite pour la 23<sup>ème</sup> Conférence en 2018.

Depuis 2013, les Gouvernements du Ghana, de Mauritanie, du Nigeria et de la République démocratique du Congo n'ont pas renouvelé leur contrat respectif avec les sociétés d'inspection et leur Douane a pu se réapproprier ses missions, aussi grâce à l'appui fourni par l'OMD.

Le contrat entre le Gouvernement de Guinée-Bissau et une société d'inspection a été suspendu également.

Des appuis fournis au Bénin et au Gabon ont permis à ces pays d'analyser leur situation par rapport à leurs contrats pour les scanners, d'initier des appels d'offres et de s'approprier au moins partiellement ces outils et leur utilisation.

Les Membres qui se réapproprient des missions externalisées ont pris l'engagement d'informer la Conférence des DG-AOC des résultats de leurs initiatives et de partager leurs expériences avec les autres Membres de la Région pendant au moins 3 ans. Ce document ne traite pas de ces expériences.

### **Appuis en cours**

Le Burkina Faso, le Liberia et la Sierra Leone ont officiellement sollicité l'appui de l'OMD pour appuyer leur Douane dans leurs initiatives respectives.

**Burkina Faso :** L'OMD s'est engagée à soutenir cette Administration pour lui permettre de se réapproprier des fonctions, telles que l'évaluation en douane, le classement tarifaire et la détermination de l'origine. L'appui devrait permettre d'inciter le Gouvernement de ne plus renouveler le contrat existant après 2019 et d'appuyer la Douane dans la réalisation de l'axe 2 de son plan stratégique.

Liberia : Depuis sa sortie de la crise Ebola, la Douane du Liberia bénéficie d'appuis considérables de la part de plusieurs partenaires. Les plus importantes initiatives sont dirigées par le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne, le gouvernement du Royaume-Uni et l'OMD. Ces organisations collaborent pour assurer la complémentarité de l'appui. L'appui déjà apporté a permis à cette Douane de développer un plan stratégique pluriannuel et de mettre en place une structure qui guidera la réforme et gérera les projets importants de cette Administration. Les prochaines interventions se focaliseront sur l'évaluation en douane, le classement tarifaire, l'origine, la gestion des risques, le traitement préalable des manifestes et des déclarations en douane et les contrôles a posteriori.

Sierra Leone : La collaboration avec l'OMD en la matière a commencé en septembre 2016 par une mission d'appui qui a permis à cette Administration de développer une approche stratégique et un plan d'action sur 2 ans pour la réappropriation des fonctions externalisées. Ce plan contient de nombreux domaines d'assistance, parmi lesquels figurent l'évaluation en douane, le classement tarifaire, l'origine, la gestion des risques, le traitement préalable des manifestes et des déclarations en douane, les contrôles a posteriori, l'OEA et l'e-learning. Pour garantir un appui plus durable, le projet OMD-HMRC (Royaume-Uni) fournit un appui financier conséquent et a permis d'engager également un Conseiller du Programme Mercator (CPM).

Collaboration entre la Banque africaine de développement (BAfD) – OMD : Depuis un certain temps déjà, les deux Organisations explorent les options pour appuyer ensemble les Douanes-AOC qui souhaitent s'approprier des missions externalisées. Les dernières missions de coordination ont eu lieu en avril 2017.